

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

REÇU A LA PREFECTURE DE LA CREUSE

L'an deux mil six, le quatorze novembre, le dix huit heures, le  
Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à  
la Mairie de Boussac, sous la présidence de Mr. DEVILARD  
Jean Claude, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 06 novembre 2006  
Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 16

Etaient présents : Mrs DEVILARD, CARTE, VILLATTE,  
Mme DESFOUGERES, Mr CHANTOME; Mme SADRIN, MM,  
VIALATOU, VERNEIGES, ECHEGU, Mmes FORICHON,  
GREUZAT,

Etaient excusés : Mr ORLOWIEZ, Mme BOURSAUD, Mr  
NIGOND, Mr MONGARNY, Mme THIAUDIERE

Monsieur VERNEIGES a été élu secrétaire de séance.

**OBJET :**

**MOTION  
LIGNE  
FERROVIAIRE**

Les élus affirment que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire  
du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers  
Limoges – pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition  
économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute  
amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Les élus demandent :

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine –  
Châteauroux – Vierzon – Paris avec pour objectif de placer La  
Souterraine à 2 heures de Paris
- l'aménagement de la ligne Guéret – Limoges avec la suppression du  
rebroussement et l'électrification
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional  
desservant la façade Est Creusoise (Mérinchal, Auzances –Evaux –  
Chambon, Budelière) et les trains au départ de Montluçon.

Ont signé au registre MM les Membres présents,  
Les Jours, Mois et An que dessus

Pour copie certifiée conforme  
A BOUSSAC, le 08 décembre 2006



Le Maire,

*[Signature]*